



La Conjugaison de se permettre devient simple en CM2-6e

Leçon claire sur se permettre, exercices progressifs, correction détaillée et PDF à imprimer pour réviser vite en CM2-6e.

orthographe-francais

Prénom : _____

Date : ____ / ____ / ____

Version imprimable

Se permettre signifie s'autoriser à faire ou à dire quelque chose ; c'est un verbe pronominal du 3e groupe. Il se conjugue avec me, te, se, nous, vous, se, et prend souvent un s à la 1re personne : je me permets.

Un élève peut connaître le verbe permettre et perdre un point en écrivant « je me permet » au lieu de « je me permets ». Pour réviser efficacement, la priorité est simple : repérer le pronom, choisir le bon temps, puis vérifier la terminaison. Cette fiche de cours CM2-6e va droit au but, avec une méthode courte, des exemples corrigés et des exercices imprimables. Elle aide l'élève à comprendre vite, le parent à accompagner sans refaire toute la leçon, et l'enseignant à disposer d'un support autonome pour l'étude de la langue.

En bref : les réponses rapides

Pourquoi écrit-on « je me permets » avec un s ? — Au présent, permettre se conjugue comme mettre : je mets, tu mets, donc je permets, tu permets. Avec la forme pronominale, on ajoute simplement le pronom me ou te.

Le verbe permettre et le verbe se permettre ont-ils la même conjugaison ?

— Oui, la base verbale est la même. La différence est que se permettre ajoute un pronom réfléchi : je permets, mais je me permets.

Quand faut-il accorder le participe passé « permis » ? — Avec se permettre, permis reste souvent invariable car le pronom se est généralement complément indirect. Il peut s'accorder si un COD est placé avant, par exemple : les remarques qu'elle s'est permises.



Comment former le futur et le conditionnel de se permettre ? — On utilise le radical permettr-. Cela donne je me permettrai au futur et je me permettrais au conditionnel.

Objectif, prérequis et définition du verbe se permettre

[Télécharger le PDF](#)[Voir la correction](#)

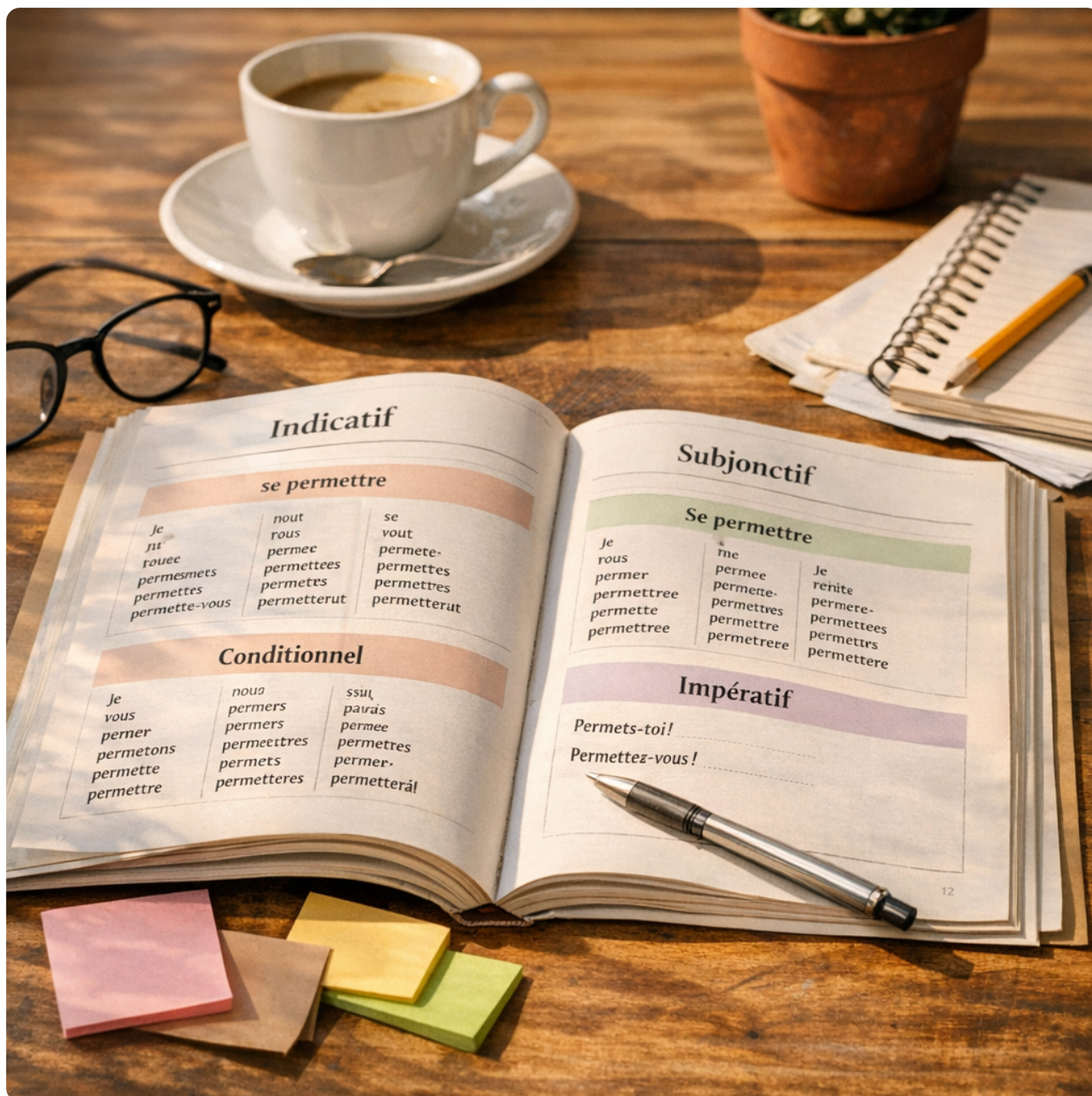
Prénom : _____ Date : _____

Méthode pas à pas pour conjuguer se permettre

Pour conjuguer **se permettre**, on garde toujours le **pronom réfléchi** adapté au sujet, puis on conjugue *permettre* comme *mettre*. À l'**indicatif présent**, on écrit : **je me permets**, tu te permets, il se permet, nous nous permettons, vous vous permettez, ils se permettent.

1. Repère le sujet : je, tu, il, nous, vous ou ils.
2. Choisis le bon pronom réfléchi : me, te, se, nous, vous, se.
3. Conjugue permettre au temps demandé, en pensant à mettre : je mets, donc je permets.
4. Relis la terminaison, surtout le **s final** de je me permets et tu te permets.

PARTICIPE PASSÉ VERBES PRONOMINAUX | COURS — Cours de Français - Collège Lycée - Xavier Seignot



Indicatif, subjonctif, conditionnel et impératif : formes à connaître

Les formes les plus utiles de **se permettre** sont le présent, l'imparfait, le **passé composé**, le futur et le **conditionnel**. Au passé composé, on utilise être : je me suis permis, tu t'es permis, elle s'est permis, nous nous sommes permis.

Temps scolaire Formes à retenir

Indicatif présent	je me permets, tu te permets, il/elle se permet, nous nous permettons, vous vous permettez, ils/elles se permettent
----------------------	--



Temps scolaire	Formes à retenir
Indicatif imparfait	je me permettais, tu te permettais, il/elle se permettait, nous nous permettions, vous vous permettiez, ils/elles se permettaient
Indicatif futur simple	je me permettrai, tu te permettras, il/elle se permettra, nous nous permettrons, vous vous permettrez, ils/elles se permettront
Passé composé	je me suis permis, tu t'es permis, il/elle s'est permis, nous nous sommes permis, vous vous êtes permis, ils/elles se sont permis
Conditionnel présent	je me permettrais, tu te permettrais, il/elle se permettrait, nous nous permettrions, vous vous permettriez, ils/elles se permettraient
Subjonctif présent	que je me permette, que tu te permettes, qu'il/elle se permette, que nous nous permettions, que vous vous permettiez, qu'ils/elles se permettent

Exemples résolus et exercices progressifs à imprimer

La **fiche à imprimer** propose deux exemples corrigés avant les exercices : *je me permets de répondre* et *nous nous permettrons de vérifier*. Les **exercices se permettre conjugaison** progressent du repérage à la conjugaison complète, avec phrases courtes, champs à compléter et **correction** séparée pour un PDF A4.

Correction détaillée, à retenir et PDF autonome

La **correction détaillée** doit rester séparée de l'énoncé pour garantir un vrai entraînement. Chaque réponse reprend le numéro de l'exercice, affiche la forme juste en **gras**, puis ajoute une justification courte sur le pronom, le temps, le **participe passé** ou l'accord.

Questions fréquentes

Qui a permis ou permet ?

On écrit Qui a permis ? avec permis, car le passé composé se forme avec l’auxiliaire avoir et le participe passé permis. Permet existe aussi, mais c’est le passé simple : il permit, elle permit, qui permit ? En révision, je conseille de retenir le test : s’il y a a ou ont avant, on écrit permis.

Qui me permet conjugaison ?

Qui me permet est au présent de l’indicatif : le sujet est qui, donc le verbe se met à la 3e personne du singulier : permet. Exemple : la règle qui me permet de vérifier. Si l’antécédent est pluriel, on accorde avec lui : les règles qui me permettent de vérifier.

Comment conjuguer le verbe se permettre ?

Se permettre est un verbe pronominal : il faut conjuguer le pronom et le verbe permettre ensemble. Au présent : je me permets, tu te permets, il se permet, nous nous permettons, vous vous permettez, ils se permettent. Dans les temps composés, on utilise être : je me suis permis, nous nous sommes permis.

Comment conjuguer le verbe se permettre au passé composé ?

Au passé composé, se permettre se conjugue avec être : je me suis permis, tu t’es permis, il/elle s’est permis, nous nous sommes permis, vous vous êtes permis, ils/elles se sont permis. Dans la phrase elles se sont permis de répondre, permis reste généralement invariable, car le pronom se est complément indirect.

permettre définition

Permettre signifie autoriser quelqu’un à faire quelque chose ou rendre une action possible. Exemple : ce billet permet d’entrer signifie ce billet donne le droit d’entrer. Exemple technique : une formule permet de calculer plus vite si elle donne une méthode fiable. Le nom de la notion est la permission ou la possibilité.

Qui me permet synonyme ?

Qui me permet peut être remplacé par qui m’autorise à si l’idée est une permission, ou par qui me donne la possibilité de si l’idée est un moyen. On peut aussi écrire qui rend possible pour un style plus neutre. Le bon synonyme dépend du contexte : droit accordé ou action facilitée.



Qui a permis synonyme ?

Qui a permis peut se remplacer par qui a autorisé lorsque l'on parle d'une personne ou d'une décision. Si l'on parle d'une cause, préférez qui a rendu possible, qui a favorisé ou qui a donné la possibilité de. Exemple : le planning a permis de gagner du temps devient le planning a rendu possible un gain de temps.

Qui permet de synonyme ?

Qui permet de a plusieurs synonymes utiles : qui sert à, qui aide à, qui rend possible, qui donne les moyens de, qui autorise à. Pour un exercice de français, choisissez selon le sens. Un outil sert à faire, une règle autorise à faire, une méthode aide à réussir.

Pour réussir la conjugaison de se permettre, il faut automatiser trois réflexes : garder le pronom réfléchi, reconnaître le temps demandé et écrire la bonne terminaison. Commence par relire la méthode, fais les exercices dans l'ordre, puis utilise « Voir la correction » pour comprendre chaque erreur. Si tu veux travailler hors écran ou préparer une séance courte, clique sur « Télécharger le PDF » et imprime la fiche complète.

Mis à jour le 02 juin 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](#)

Blog Orthographique - Document pédagogique